

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTARTEMENT DE LA VIENNE  
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT-LOUDUN  
COMMUNE DE CEAUX EN LOUDUN  
\*\*\*\*\*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CEAUX EN LOUDUN

\*\*\*\*\*

### SEANCE DU 22 Novembre 2023

L'an Deux Mil Vingt-trois, le mercredi 22 novembre à 19 H, le Conseil municipal de Ceaux en Loudun s'est réuni sous la présidence de Régis SAVATON en qualité de Maire.

**PRESENTS :** GALLET Jean-Luc, adjoint, REIGNER Audren, conseiller délégué, LIAGRE Bruno, MENNESSON Evelyne, MAUPOINT Francette, FIORILLO Katia, DUPRÉ Alicia, BOISSELLIER Nicolas, MEUNIER François, AUBERT Nicolas.

**Excusé :** ACIER Jean-Marie ayant donné pouvoir à M. Régis SAVATON

**Absent :** AOUATE Jérôme,

**Secrétaire :** Jean-Luc GALLET

Date de la convocation : 16/11/2023  
Nombre de conseillers en exercice : 13  
Présents : 11

**Objet de la délibération :**  
Approbation du dispositif de « Participation Citoyenne »

- Vu la présentation par le Major RICHARD concernant la participation citoyenne ;
- Vu que le dispositif a pour objectifs de protéger, rassurer la population, renforcer les liens administrés/gendarmerie et réduire les phénomènes de délinquance
- Considérant que pour sa mise en place, il est nécessaire que le conseil municipal donne un avis favorable ;
- Vu que la mise en place du dispositif « Participation Citoyenne » assuré par la gendarmerie nécessite une réunion d'information publique ;
- Considérant que cette réunion publique d'information doit être approuvé par le Conseil Municipal ;

certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 23/11/2023 ;  
et de la publication le 23/11/2023

Le Conseil Municipal est invité à approuver la mise en place du dispositif de « Participation Citoyenne » sur la commune de Ceaux en Loudun, ainsi que l'organisation de la réunion publique d'information.

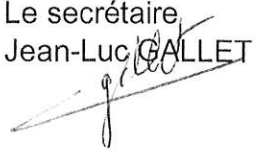
*Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :*

- Approuve la mise en place du dispositif de « Participation Citoyenne sur la commune de Ceaux en Loudun ;
- Approuve l'organisation d'une réunion d'information publique sur la commune de Ceaux en Loudun ;
- Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Régis SAVATON



Le secrétaire,  
Jean-Luc GALLET



**AR Prefecture**  
086-218600443-20231122-202311N1-DE  
Reçu le 23/11/2023